

Mémento
Maternelle

**scolarisation des élèves allophones
nouvellement arrivés
(EANA)**

Sommaire

Accueillir un EANA en maternelle.....	p 3
Le langage en maternelle avec des EANA	p4
Les échanges verbaux : Quel rôle de l'enseignant ? Quelle place de l'élève ?.....	p5
Bilinguisme et développement cognitif	p7
Quelques outils / supports pour l'école maternelle	p10
Fiches de renseignements pour la famille et pour l'école	p11

I : Accueillir un EANA en maternelle

1. Accueillir l'enfant et sa famille (Un entretien avec la famille + si possible un interprète)

Donner des informations sur :

(voir livret Eduscol en plusieurs langues)

- les adultes de l'école (enseignants et personnels municipaux)
- les différents lieux de l'école
- le fonctionnement de l'école au moyen d'un formulaire que le directeur complète en le personnalisant (*cf. p 11*)
- les délégués de parents élus, à défaut donner leurs noms et coordonnées ; préciser leur rôle
- les coordonnées du centre social du quartier (inciter à la fréquentation du centre aéré pour favoriser l'intégration sociale et les progrès langagiers)
- les différents types d'activités scolaires : notamment les activités sportives et les sorties (proposer aux parents d'être accompagnateurs)

2. Tenir compte

• **du fait que l'enfant ne découvre pas seulement un lieu et des personnes nouveaux mais surtout :**

- des codes culturels inconnus → modes de communication (avec l'enseignant et les autres élèves) ; habitudes d'hygiène, d'alimentation ...différentes ; jeux inconnus
- une langue inconnue dans laquelle il se sent noyé (notamment lors des moments collectifs, de surcroît lors des chansons et comptines)
- d'autres enfants qui, en PS au moins, n'ont pas conscience de la situation particulière de l'EANA
- des attentes qu'il peut ne pas comprendre : projets du maître

du fait que l'enfant ne sait peut-être pas ce qu'il fait là :

- projet migratoire non dit (pas de projection explicite sur l'école)
- parents parfois jamais scolarisés, ou système très différent

du fait que l'enfant a un vécu :

- les causes et les conditions de la migration peuvent avoir été douloureuses, voire traumatisantes
- il a déjà des savoirs et des savoir-faire

3. **Etre attentif**

- à l'accueil fait par les autres enfants : préparer ce moment s'il est prévisible, bien préciser la situation de l'enfant allophone (*cf. p10*). Procéder à des présentations claires, faire repérer à l'EANA un ou deux enfants et leurs prénoms
- au rôle important de l'ATSEM, qui nécessite qu'on la "forme".

II : Le langage en maternelle avec des EANA (quelques principes)

1. Place de la langue maternelle (LM)

- En expliquer l'importance aux parents (cf. bilinguisme réussi)
- Ne pas empêcher l'expression en LM entre élèves dans les situations de communication spontanée
- Reconnaître la LM : inciter à l'échange, voire la comparaison, de certains mots usuels (*bonjour, merci...*)
- Recourir parfois aux éléments de la culture d'origine (contes, chansons, musiques, instruments, jouets, recettes...)

2. Objectifs de l'apprentissage systématique du français

* La communication	* La scolarisation	* La compréhension	* La production
--------------------	--------------------	--------------------	-----------------

3. Des ateliers spécifiques

Pour combien d'élèves ? Pas plus de 4 enfants

Combien de fois par semaine ? 2 x 15' / semaine

Pour y faire quoi ?

- *Pour travailler le lexique* : soit pour des apports nouveaux (pas plus de 3 à 7 mots)
soit pour préparer la compréhension d'une séance collective
 - la syntaxe doit être simple, dépouillée, pour ne pas noyer les mots à faire acquérir dans un flot de paroles
 - *Pour travailler la syntaxe* : utiliser le lexique déjà connu
privilégier les situations de communication
 - *Pour travailler la conscience phonologique* (s'informer sur les spécificités de certaines langues)
- + quelques instants pour chacun individuellement, chaque jour
- Avec quels outils ?** Étiquettes mots, mots dessins, marionnettes, comptines, enregistreur...

4. Le rôle du maître

- Il est un modèle, un référent.
- Les énoncés doivent être clairs, bien articulés; le débit doit être régulier, ni trop lent, ni trop rapide.
- Il doit privilégier une certaine stabilité dans les énoncés : ne pas multiplier des formes différentes (reformulations multiples, synonymes).
- En situation de communication spontanée, le maître reformule correctement un énoncé erroné sans demander à l'élève de répéter (pour ne pas bloquer la communication).
- En situation d'apprentissage identifiée comme telle, le maître donne l'énoncé canonique à répéter.

5. Le choix des supports

- cf. bibliographie
- se situer dans la "zone proximale de développement" du langage de l'élève
- les chansons et comptines : attention au débit, distinguer ce qui a du sens de ce qui n'en a pas
- les manipulations (notamment en GS, sur les syllabes), mais par contre les jeux sur la langue sont inaccessibles aux EANA
- pour les grands débutants, privilégier la redondance image/texte
- construire progressivement des référentiels qui gardent la trace des apprentissages
- supports bilingues ou plurilingues

6. L'évaluation

- Se fixer des critères précis
- Se fixer des objectifs modestes
- Utiliser les IO, les documents d'accompagnement des programmes, le 1er Portfolio
- Noter l'évolution des productions : une page par séance en atelier
 - une partie par élève
 - système des post-it (cf. M.Brigaudiot)¹
- Penser à évaluer aussi la compréhension → "dictées" de mots (dessins / vignettes), manipulation d'images en fonction de consignes

III : Les échanges verbaux : Quel rôle de l'enseignant ? Quelle place de l'élève ?²

Les travaux du groupe Oral-Créteil définissent l'oral selon quatre axes. L'oral pour :

- communiquer ;
- construire sa personnalité et vivre ensemble ;
- apprendre (verbaliser ses conceptions, ses représentations et construire sa pensée) ;
- réfléchir sur le langage (la langue est un objet d'enseignement).

Dans les trois cycles, l'accent est mis sur les conditions à mettre en place pour favoriser les échanges verbaux et la communication au sein de la classe.

Dans chaque cycle se dégage un axe prédominant sans pour autant négliger les autres.

1 Source : IA de la Manche – Commission départementale "Maîtrise de la langue" – Année scolaire 2001/ 2002

2 Le maître se dégage du temps pour observer individuellement ses élèves. Il utilise les post-it pour noter ses remarques à chaque instant. Le maître régule son action en permanence en fonction de ses observations.

Il s'agit d'abord d'**apprendre à parler** pour comprendre l'autre et se faire comprendre, au cours de **moments d'échanges** ; l'enseignant joue dans cette **construction du langage** un rôle essentiel.

Moments d'échanges en situation duelle :

- L'enseignant favorise les échanges langagiers personnalisés (moment d'habillage, sortie, sieste...); il instaure un dialogue dans lequel il incite l'élève à communiquer, renvoie des commentaires, demande des précisions³
- Il sollicite l'échange avec l'élève
- Il interagit avec l'élève chaque fois que ce dernier tente de produire un énoncé (reprise de l'énoncé, restructuration de celui-ci dans le langage oral de l'adulte)
- Il reformule dans un langage plus approprié les essais qui ne parviennent pas à trouver leur forme adéquate²

Moments collectifs d'apprentissage :

- L'enseignant verbalise la situation en cours
- Il reprend les formulations, procède à de nombreuses paraphrases.⁴
- Il fait expliciter les élèves
- Il relance les efforts
- Il reformule dans un langage plus approprié les essais qui ne parviennent pas à trouver leur forme adéquate

Conditions favorisant les échanges verbaux :

- L'enseignant multiplie les occasions d'échanges et intègre tous les élèves au processus d'interactions verbales
- Il met en place les conditions de la communication au sein du groupe large, organise les prises de parole, rend explicites les règles de la communication
- Dans les discussions, il guide la réflexion du groupe pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser

3 **L'enseignant favorise les échanges langagiers personnalisés** (moment d'habillage, sortie, sieste...) ; il instaure un dialogue dans lequel il incite l'élève à communiquer, renvoie des commentaires, demande des précisions.

- référence théorique : Agnès FLORIN, in « *Pratiques du langage à l'école maternelle et prédiction de la réussite scolaire* », PUF ; en référence à *l'acquisition de la langue maternelle en milieu familial : l'adulte «stimule l'enfant par un grand nombre de questions, renforce les verbalisations en répétant et en approuvant les énoncés enfantins, pour lui permettre de participer de plus en plus activement à la conversation. L'enfant apprend ainsi le langage dans une dynamique conversationnelle qui lui permet à la fois d'analyser les énoncés qui lui sont adressés, notamment dans les aspects qui dépassent son propre langage, et de produire des énoncés de plus en plus complexes... »* (p. 28-30).

4 **L'enseignant reformule dans un langage plus approprié les essais qui ne parviennent pas à trouver leur forme adéquate :**

- les programmes : il est nécessaire que l'enseignant dialogue avec l'élève (interaction) pour l'amener progressivement à une formulation adéquate, c'est-à-dire qui offre à l'interlocuteur tous les repères nécessaires à la compréhension.

- référence théorique : C. LE CUNFF, in « *Enseigner l'oral à l'école primaire* », Hachette éducation : « *La reformulation : l'enseignant est amené à reprendre les énoncés des élèves, pour permettre au reste du groupe de comprendre ce qui a été dit et qui n'est pas toujours audible ou clair. C'est aussi pour renvoyer au groupe l'idée énoncée, mais c'est surtout pour permettre qu'une version plus satisfaisante au plan langagier soit proposée, et au locuteur, et aux auditeurs.* » (p. 175).

— référence théorique : Agnès FLORIN, in « *Pratiques du langage à l'école maternelle et prédiction de la réussite scolaire* », PUF : « *l'adulte utilise un langage légèrement plus complexe dans ses aspects formels, que celui de l'enfant, et ce décalage se maintient à peu près constant au fur et à mesure que les capacités linguistiques de l'enfant augmentent.* » (p. 28).

L'enseignant reprend les formulations, procède à de nombreuses paraphrases :

les programmes : chaque fois que l'enseignant veut se faire entendre, il ne doit pas hésiter à reformuler différemment un premier énoncé de manière à fournir les points d'appui nécessaires à la compréhension.

IV : Bilinguisme et développement cognitif

Définition

Le bilinguisme est la capacité d'un sujet à communiquer dans deux langues (ou davantage = pluri- ou multilinguisme).

Ce peut être le cas de personnes :

- dont les deux parents parlent chacun une langue différente de l'autre,
- dans les régions frontalières,
- en pays officiellement plurilingue,
- en pays à forte immigration (Israël)
- dans des pays où la langue nationale n'a pas supplanté toutes les langues parlées (pb d'unification linguistique → Russie)
- ...

Distinctions importantes

- Sur l'acquisition / apprentissage
Apprentissage naturel, contexte informel = apprentissage implicite de la LM
Apprentissage formel, contexte institutionnel = apprentissage explicite de la LE¹
- Sur les types de bilinguisme
précoce (0 à 3 ans)
tardif (3 ans à puberté) = "période critique"
- Sur l'ordre d'acquisition
apprentissage simultané
apprentissage successif

1 Langue Etrangère

▪ Sur les "formes"

→ bilinguisme composé (1 Sé = 2 Sa)¹ : alternance L1/L2 dans un même énoncé. L'enfant n'est pas capable de détecter les différences conceptuelles marquées par les deux langues, il perçoit le monde à partir de ces deux systèmes et se conduit comme un monolingue. Cela favorise parfois le bégaiement.

bilinguisme coordonné (2 Sé = 2 Sa) : alternance L1/L2 d'un énoncé à l'autre. L'enfant développe deux systèmes linguistiques parallèles qu'il distingue clairement et manipule avec habileté (à condition que chaque parent ne parle qu'une seule langue à l'enfant ou que chaque langue soit associée à des locuteurs ou lieux ou situations distincts). Il a une double compétence communicative.

→ bilinguisme additif : l'entourage social de l'enfant considère le bilinguisme comme un enrichissement culturel.

bilinguisme soustractif : l'entourage social de l'enfant pense que le bilinguisme peut être un risque de perte d'identité. (risque de diglossie avec conflit entre les langues).

→ bilinguisme égalitaire

bilinguisme inégal ou de subordination (en cas de langues minoritaires, comme le berbère en pays arabophone) selon le statut que chacune des deux langues occupe dans les représentations symboliques d'une société. (risque de diglossie avec conflit entre les langues)

Ces formes de bilinguisme s'additionnent.

→ positif pour le développement linguistique et cognitif de l'enfant :

bilinguisme coordonné + additif + égalitaire (= équilinguisme ou bilinguisme équilibré)

→ négatif pour le développement linguistique et cognitif de l'enfant :

bilinguisme composé + soustractif + inégal

1 Sé = signifié ; Sa = signifiant

La conscience linguistique

Définition : "Habilité de penser et de réfléchir sur la nature et les fonctions du langage"

→ réflexion métalinguistique

Conséquences : Elle détermine la capacité de l'enfant à réfléchir sur ses propres mécanismes de pensée, et influence les habiletés cognitives qui appartiennent à une grande gamme de contextes. Elle se développe dans tous les domaines de la langue (phonétique, syntaxe, sémantique, pragmatique, oral, écrit).

Avantages et inconvénients du bilinguisme

Certains chercheurs posent la question du risque de dédoublement de la personnalité car plus les différences entre les deux langues sont grandes, plus la contrainte intellectuelle doit être forte chez les sujets bilingues. Se pose aussi le problème de la propension au bégaiement.

Mais la somme des avantages l'emporte car le bilinguisme suppose une flexibilité cognitive certaine et donc une grande capacité d'abstraction. Les bilingues posséderaient une flexibilité cognitive supérieure à celle des monolingues.

Grâce à la conscience linguistique qu'il implique, le bilinguisme précoce facilite l'apprentissage ultérieur d'autres langues.

En approuvant la relation du bilinguisme avec la capacité d'abstraction, on pense que le bilinguisme développe :

- des capacités d'abstraction (prise de conscience de l'arbitraire signifiant/signifié),
- des capacités à forger des concepts (exposition à des interactions linguistiques et culturelles),
- des compétences de traitement de l'information plus affirmées (perceptions plus vastes et plus fines, capacité d'écoute, d'attention, de vigilance),
- des qualités d'adaptabilité (alerte intellectuelle) mais aussi de créativité et de pensée plus ouverte et divergente.

On considère que la conscience linguistique du bilingue, qui lui permet de comparer et de conceptualiser deux systèmes linguistiques, est bénéfique pour le développement de la langue maternelle. On pense aussi que les enfants bilingues ont plus d'habileté que les monolingues pour développer d'autres systèmes abstraits, symboliques et logiques, comme celui des mathématiques.

V : Quelques outils / supports pour l'école maternelle

❖ Lexique

Imagiers divers : édités/à élaborer avec les élèves

→ sous forme de cartes, de lotos, de vignettes déplaçables...

S. Cèbe, JL. Paour, R. Goigoux, *Catégo*, Hatier, 2004

JC. Lebeau, C. Quentin, *Le lexique de ma classe*, Retz, 2003

A. Popet, *Images à construire*, coll. Par l'image, Nathan, 2005

❖ Syntaxe

Images séquentielles

Comptines

Chansons

Albums à structure répétitive

M. Kuhl-Aubertin, *Apprendre la grammaire dès la maternelle*, Retz, 1988

A. Ivanovitch-Lair, A. Prigent, *Ohé! Les comptines du monde entier*, Rue du monde, 2003

❖ Conscience phonologique

Suivre une progression

S. Cèbe, JL. Paour, R. Goigoux, *Phono*, Hatier, 2004

❖ Pour parler de la situation

A. Deletaille, *Joselito*, Les albums du père Castor, Flammarion, 1970

J. Failevic, S. Girel, *Abou*, Les albums du père Castor, Flammarion, 2004

❖ Méthode de Français Langue Etrangère

M. Piquet, H. Denisot, *Tatou le matou*, Hachette FLE, 2002

❖ Pour l'enseignant

D. Leroy, JP. Collegia, *La langue des apprentissages*, coll. VEI, Scérén CNDP, 2004

Mon premier Portfolio cahier + livret maître, Didier, 2001

CDRom Atoutcri, CASNAV Montpellier

CDRom Maternelle, CRAVIE Strasbourg

Site pédagogique <http://www.mission-maternelle.ac-aix-marseille.fr/>

Site CRDP Aix-Marseille <http://www.cndp.fr/crdp-aix-marseille/spip.php?rubrique3>

VI : Fiches de renseignements pour la famille et pour l'école¹

Informations sur l'école

Madame, Monsieur,

En France, l'école est gratuite pour tous les enfants de moins de 16 ans qui y vivent, elle est obligatoire de 6 à 16 ans.

Votre enfant²

est inscrit à l'école³

Il est en Petite Section Moyenne Section Grande Section⁴,

dans la classe de⁵

Le directeur / La directrice de l'école est

Vous pouvez rencontrer le directeur ou les enseignants, de préférence sur rendez-vous.

Le numéro de téléphone de l'école est le

Les horaires de l'école sont :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de à et de à
- si votre enfant mange à la cantine, les horaires sont de à
- mercredi ou samedi de à Il n'y a pas de cantine ce jour-là. Il n'y aura pas d'école certains jours dont la liste vous sera communiquée.
- pendant les vacances, il n'y a pas d'école, les dates vous seront communiquées.

Fiche de renseignements

Identité

Nom..... Prénom..... Sexe : F M
(éventuellement, transcription phonétique des nom et prénom :))

Date et lieu de naissance.....

Pays d'origine..... Nationalité :.....

Arrivé(e) en France le..... Téléphone :.....

Adresse.....

.....

Accueil : Parents Tuteur Famille

Profession des parents en France : Père..... Mère :.....

à l'étranger : Père..... Mère :.....

Interlocuteur francophone :..... Téléphone :.....

Scolarité antérieure

Langue d'enseignementLangue maternelle.....

1 source d'après *Les Cahiers de Ville-École-Intégration* n° 5, 2005 cécile Goi

2 nom de l'enfant

3 nom de l'école

4 entourer la classe concernée

5 nom de l'enseignant(e)